



❖ **Parkings à votre disposition**

Les parkings sont ouverts de 6h00 à 21h00. Le stationnement est payant. Il est gratuit les dimanches et jours fériés.

Si vos soins nécessitent une venue fréquente à l'hôpital, vous pouvez acquérir des tickets sans limitation de durée à tarifs réduits au niveau du parking du « Silo » du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 muni d'un formulaire remis par l'équipe soignante. Dans ce cas, renseignez-vous auprès du cadre de santé de l'unité.

❖ **Une autorisation ponctuelle de sortie**

Elle peut être accordée par le médecin et ne peut dépasser 48 heures. Dans ce cas, la Sécurité Sociale ne prend pas en charge votre transport.

❖ **Votre sortie**

Elle se fait de préférence en fin de matinée. Si votre état de santé le nécessite, votre sortie peut avoir lieu en ambulance ou en taxi sur prescription médicale. Si vous le souhaitez, vous pouvez faire connaître à l'équipe soignante, l'ambulancier qui vous prendra en charge lors de votre sortie.

❖ **Votre avis est important**

Nous vous remercions de remplir le questionnaire de sortie qui se trouve dans le livret d'accueil et de la glisser dans la boîte aux lettres située dans la salle d'attente. Vous pouvez aussi le donner à une personne de l'équipe.

Nous avons élaboré ce fascicule avec soin, en omettant peut-être certaines informations qui vous sont nécessaires et utiles. Toutefois, nous restons à votre disposition pour tous autres renseignements complémentaires.

L'équipe

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous accueillons dans le service de Néphrologie Transplantation,

1- PRESENTATION DU PÔLE

Responsable de Pôle	Pr. C. SPEEG
Responsable Adjoint	
Cadre de santé de pôle	Mme B. APPENSELLER
Conseiller de Gestion	Mr D. VOGLER
Directeur Référent	Mr D. PRANGE

2- PRESENTATION DE L'EQUIPE

Pendant votre hospitalisation, vous serez pris en charge par des Professionnels de Santé.

❖ **L'équipe médicale :**

- Pr B. MOULIN	PUPH Chef de Service
- Pr S. CAILLARD-OHLMANN	PUPH
- Dr. P. PERRIN	Praticien Hospitalier
- Dr L. BRAUN-PARVEZ	Praticien Hospitalier
- Dr F. HEIBEL	Praticien Hospitalier
- Dr J. OLAGNE	Praticien Hospitalier
- 2 Chefs de clinique	
- 2 Internes	
- Votre médecin référent :	

La visite médicale a lieu tous les matins.

Votre famille, avec votre accord, peut rencontrer le médecin de l'unité les après-midi ou sur rendez-vous. Si tel est le cas, veuillez-vous renseigner auprès de l'équipe soignante.

❖ *L'équipe soignante :*

- Mme B. APPENZELLER Cadre de pôle
- Mme D. SCHMITT Cadre de santé
- Les infirmier(e)s, les aides-soignant(e)s, les agents du service hospitalier et les brancardiers
- L'assistante sociale Mme R. YENNAR
- Les diététiciennes

Le cadre de pôle et le cadre de santé de l'unité sont vos interlocuteurs. Pour toute demande ou problème, n'hésitez pas à les contacter ou les faire contacter par l'équipe soignante.

Votre famille peut nous contacter au **03.69.55.05.05** à partir de 11h30. Néanmoins, aucun renseignement d'ordre médical ne pourra être donné par téléphone. La volonté du patient quant à l'information de ses proches est respectée.

3- PRESENTATION DE L'UNITE DE SOINS

Elle comprend 4 chambres à deux lits et 10 chambres à un lit, plus 1 chambre « d'appel de greffe ». Toutes les chambres sont équipées avec cabinet de toilette et douche. Chaque chambre comporte un téléviseur et un téléphone.

Un supplément régime particulier est appliqué aux patients hospitalisés en chambres individuelles.

4- L'ORGANISATION DE L'UNITE DE SOINS

❖ *Les visites*

La matinée est consacrée aux soins.

Vos parents et amis sont les bienvenus **tous les après-midi de 13h à 20h.**
Les visites sont déconseillées aux enfants de moins de 12 ans.

Des recommandations spécifiques après la transplantation rénale, vous seront données par le personnel soignant par exemple :

- il est conseillé de **ne pas apporter des fleurs coupées ou des plantes vertes.**
- il est souhaitable de **demander** au préalable l'accord de l'équipe soignante **pour toutes boissons ou alimentations et pour tous médicaments.**

❖ *Les repas*

Vous nécessitez souvent d'une alimentation particulière et d'une quantité limitée de boissons prescrites par le médecin.

C'est la diététicienne qui est chargée d'élaborer votre régime alimentaire, de vous informer et de vous donner tous les conseils pratiques en vue de votre retour à domicile. L'eau minérale en bouteille est réservée spécifiquement aux patients ayant bénéficiés d'une transplantation rénale (prescription médicale).

❖ *L'argent, les objets précieux*

Il vous est conseillé de laisser à votre domicile vos bijoux et de vous munir d'un minimum d'argent. Si cela n'est pas possible, vous pouvez les confier à vos proches ou les déposer dans le coffre-fort situé dans chaque chambre

❖ *La Bibliothèque mobile*

Vous pourrez emprunter des ouvrages auprès des bénévoles de la Croix-Rouge qui passeront dans l'unité tous les lundi après-midi.